

QUINCY-SOUS-SÉNART

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

oooooo

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi six février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

OBJET : N° 5

Modification et mise à jour du tableau des effectifs au 6 février 2024

date de convocation :

31 janvier 2024

date d'affichage :

31 janvier 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 26

Absents excusés : 2

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine GARNIER, **Maire**

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, Mme Marie DELAROCHE, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, M. Marc NUSBAUM, Mme Danielle COUVREUX, **Adjoints au Maire**,

Mme Jacqueline GAILLARD, M. Fred CICOFRAN, Mme Brigitte HERVY, Mme Sylvana BONAMICO, Mme Aude FROMENT, Mme Djamila ZERROUKI, M. Pierre-Michel FELICIAGGI, Mme Carine FROGER, M. Fabien FOURNIER, M. Kamel LEBAL (arrivé point n°4), M. Frédéric FOVET, M. John ROSE, Mme Véronique MESSIE, Mme Latifa DJELOUAH, **Conseillers municipaux.**

ONT DONNE PROCURATION :

Mme Angeline NKUINGA	à	M. Marc NUSBAUM
M. Sylvain TESSIER	à	Mme Marie DELAROCHE
Mme Stéphanie NUNES	à	M. Pascal ODOT
M. Nicolas GATTI	à	Mme Christine GARNIER

ABSENTS EXCUSES : M. Cyril PICARD, M. Florian BOIVERT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Marc NUSBAUM

Objet n°5: Modification et mise à jour du tableau des effectifs au 6

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le tableau des effectifs,

VU le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

VU l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines et marchés publics » qui s'est réunie pour l'examen de ce point le 26 janvier 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur Pascal ODOT, 1er adjoint au maire chargé des finances, ressources humaines et marchés publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs afin de prendre en compte les besoins de recrutements de la commune :

- Création d'un poste de Brigadier -chef principal à temps complet

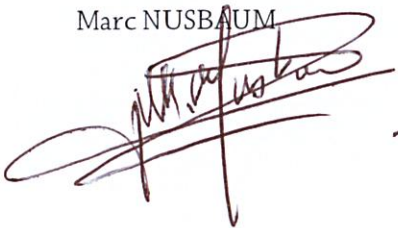
DIT que les crédits sont inscrits au Budget

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Marc NUSBAUM



Le maire



Christine GARNIER



GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS EXISTANT 07/12/2023	EFFECTIFS POURVUS 07/12/2023	EFFECTIFS EXISTANT 06/02/24	EFFECTIFS POURVUS 06/02/2024	Dont TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE		43	22	43	21	0
Directeur général des services	A	1	1	1	1	0
Directeur général adjoint des services	A	1	0	1	0	0
Collaborateur de Cabinet	A	1	0	1	0	0
Attaché principal	A	1	1	1	1	0
Attaché	A	5	3	5	3	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	4	3	4	3	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	3	3	3	3	0
Rédacteur	B	4	1	4	1	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5	1	5	1	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	7	4	7	4	0
Adjoint administratif	C	11	5	11	4	0
FILIERE TECHNIQUE		44	32	44	32	5
Technicien principal 1ère classe	B	1	1	1	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0
Technicien	B	3	2	3	2	0
Agent de maîtrise Principal	B	1	0	1	0	0
Agent de maîtrise	C	2	1	2	1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4	2	4	2	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	9	6	9	6	0
Adjoint technique	C	24	20	24	20	10
SECTEUR SOCIAL		13	10	13	10	0
Assistant socio-éducatif	A	1	1	1	1	0
Educateur de jeunes enfants de classe supérieure	A	1	0	1	0	0
éducateur jeunes enfants	A	2	1	2	1	0
Agt spéc. des écoles maternelles principal 1ère classe	C	3	3	3	3	0
Agt spéc. des écoles maternelles principal 2ème classe	C	6	5	6	5	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		6,00	3,00	6,00	3,00	1
puéricultrice de classe supérieure	A	1	0	1	0	0
Puéricultrice de classe normale	A	1	0	1	0	0
Technicien paramédical	B	1	0	1	0	1
auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1	1	1	1	0
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	2	2	2	2	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		1	0	1	0	0
Infirmière classe normale	B	1	0	1	0	0
FILIERE CULTURELLE		1	0	1	0	0
adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	1	0	1	0	0
FILIERE POLICE		3	2	4	2	0
chef de service principal de 2ème classe	B	1	1	1	1	0
brigadier-chef principal	C	1	1	2	1	0

gardien brigadier	C	1	0	1	0	0
FILIERE ANIMATION		48	39	48	38	40
Animateur principal 1ère classe	B	1	1	1	1	0
animateur principal 2ème classe	B	1	0	1	0	0
Animateur	B	6	3	6	3	0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	1	1	1	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	4	2	4	2	0
Adjoint d'animation	C	35	32	35	31	40
FILIERE SPORTIVE		2	1	2	1	2
Educateur des APS	B	2	1	2	1	2
TOTAL GENERAL		161,00	109,00	162,00	107,00	48,00

AUTRES EMPLOIS	CATEGORIE	secteur	
Agent recenseurs	C	adm	20
coordinateur recensement de la population	B	adm	2
CAE	C	adm	2
Emploi Avenir	C	adm	1
Apprentis	C	S	2
Etude Dirigée	C	S	8
Aide aux devoirs	C	S	5
TOTAL			40

non pourvus
non pourvus
non pourvus